

BULLETIN MENSUEL

— PUBLIÉ PAR LA —

CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE DE MONTRÉAL

Prix d'abonnement

10 francs par an.

SIÈGE DE LA CHAMBRE :

**BOARD OF TRADE BUILDING, Chambre 230,
MONTREAL**

Les Bureaux sont ouverts de 9 heures à midi et de 1 heure à 5 heures.

Adresser toutes lettres et communications à la Chambre de Commerce
FRANÇAISE de Montréal, à MONTRÉAL, CANADA.

Edifice du Board of Trade, rue du St. Sacrement.

Adresse Télégraphique : "GALLIA" Montréal.

Sommaire No. 145.

Août 1905.

1. A nos Correspondants.....	109
2. Revue Commerciale.....	109
3. A nos Compatriotes Fabricants de Conserves.....	110
4. Distinction Honorifique.....	111
5. Revue Financière.....	112
6. Statistiques Mensuelles.....	113
7. Nouveaux Membres Adhérents.....	113
8. Législation Douanière.....	114
9. Avis aux Exportateurs Français.....	115
10. Transports et Navigation.....	116
11. Le Canal du Sault Ste Marie.....	117
12. Visiteurs de France.....	118
13. Le Discours du Budget au Parlement Canadien.....	119
14. Aux Commerçants et Industriels Français.....	120
15. La Récolte.....	120
16. Offres et demandes.....	121

A NOS CORRESPONDANTS

Nous recevons à chaque courrier de nos correspondants Français un certain nombre de lettres dont l'adresse est insuffisamment libellée.

Comme il y a à Montréal plusieurs Chambres de Commerce nous prions nos compatriotes de bien vouloir adresser la correspondance qui nous est destinée à

CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE

Board of Trade Building, Chambre 230,

MONTREAL.

ce qui évitera à l'avenir toute erreur ou retard dans la distribution du courrier.

REVUE COMMERCIALE

La saison d'été que nous traversons actuellement aura apporté avec elle une assez belle moyenne d'affaires, et le commerce, en général, se montre satisfait.

Nouveautés.—Le seul léger nuage observé est la lenteur avec laquelle arrivent les commandes pour les marchandises d'automne.

Cet état de choses, qui affecte surtout le commerce de la ville, est dû, sans doute, à l'absence d'une foule de gens de la classe aisée qui, durant l'époque des chaleurs, ont été élire domicile à la campagne.

Aussi, celle-ci a-t-elle vu la balance se relever à son profit. Les affaires y sont excellentes et les paiements très prompts.

Cuir et peaux.—Le marché des cuirs souffre, lui aussi, mais beaucoup plus durement encore d'un grave ralentissement dû à la rareté des matières premières, et à une élévation récente dans les prix de la fabrication, qui ont entraîné, naturellement, une hausse dans les prix de la chaussure.

On dit que cet état de choses a été causé par les achats énormes de peaux, effectués par le Gouvernement Japonais aux Etats Unis depuis le commencement de la guerre. La conséquence de ces achats a été que le marché des Etats-Unis s'est trouvé dégarni, et se voit maintenant forcé de s'approvisionner sur le marché Canadien.

Les prix des peaux vertes sont cotés comme suit, à Montréal :

Peaux de bœuf, de 9 à 11 cents ; de veau, de 12 à 15 cents ; de mouton, 60 cents ; de cheval, \$1.50 et \$2.00.

Durant les dix premiers jours seulement, les prix, sur le marché des cuirs, ont subi une augmentation de 20 p. c.

Quincaillerie.—Comme toujours, cette ligne est très prospère, les affaires y sont excellentes, et les métaux, la ferronnerie sont en plus belle demande que jamais.

Epiceries et comestibles.—L'industrie laitière est cette année plus florissante encore qu'elle n'a été depuis 1903. Les beurres et fromages se vendent, comme on va le voir, à des prix fort élevés :

Dans Ontario, on vend le fromage de $10\frac{1}{2}$ cents à $10\frac{3}{4}$ cents ; et dans la province de Québec, de $10\frac{1}{4}$ cents à $10\frac{3}{8}$ cents ; ce sont là les plus hauts prix atteints cette année. L'année dernière, à pareille époque, on vendait le fromage de $7\frac{3}{4}$ cents à 8 cents.

Le beurre traverse aussi une époque très brillante. Le beurre de premier choix se vend de 22 cents à $22\frac{1}{2}$ cents. L'exportation de ce produit est très active, et laisse croire que le marché anglais est presque dépourvu.

Au quai, ces mêmes denrées sont cotées comme suit : le fromage de 10 cents à $10\frac{1}{2}$ cents, et le beurre, de 22 cents à $22\frac{1}{2}$ cents.

Le sucre brut de betterave a monté de 15 cents, tandis que le sucre raffiné reste stable. La mélasse, au contraire, a baissé de 2 cents par gallon.

Grains et céréales.—Il est presque impossible de coter, à Montréal, le blé du Manitoba : en raison de la dernière hausse extraordinaire qui s'est produite, il arrive à valoir ici de \$1.37 à \$1.40, c'est-à-dire à un prix le mettant hors du commerce ordinaire et de l'exportation.

Il ne s'agit ici que du blé sur lequel opère la spéculation et qui constitue la livraison du mois de Juillet écoulé, ce blé a monté, probablement par suite d'un coup de Bourse, jusqu'à $\$1.35\frac{1}{2}$, ce qui n'a pas empêché la livraison d'Octobre prochain de demeurer stable à 87 cents $\frac{1}{2}$ et 88 cents.

Ce sont là jeux de Boursiers, mais qui ne réussissent pas toujours à ceux qui y prennent part, c'est ainsi qu'à la fin du mois dernier un spéculateur de Chicago ayant essayé d'acheter tout le blé disponible sur le marché, le fit monter à \$2.00, mais un plus habile survint, fit manquer l'opération et du coup, perdre \$5.000.000 à celui qui avait tenté d'affamer le peuple.

Du reste, malgré la hausse dont nous parlions plus haut sur les blés du Manitoba, tous les blés marchands ordinaires ont conservé leurs prix ordinaires, et n'ont encouru qu'un contre-coup presque insignifiant.

Les farines non plus n'ont pas été affectées, et se vendent de \$5.30 à \$5.80 le baril.

Il n'y a eu, le mois dernier, que peu de faillites dont l'importance a heureusement été peu considérable.

La perspective est très bonne pour l'avenir, et l'on s'occupe de tous côtés à organiser les expositions régionales, commerciales et industrielles d'automne.

Une douzaine de ces expositions se tiendront, du 1er Août au 30 Septembre prochain, dans les provinces de Québec, d'Ontario, de la Nouvelle Ecosse et du Manitoba.

A NOS COMPATRIOTES FABRICANTS DE CONSERVES

Conserves Anglaises de petits pois

Nous trouvons dans un journal commercial anglais publié à Montréal, l'article que nous reproduisons ci-dessous en entier, et sur lequel nous appelons tout spécialement l'attention des Fabricants de conserves Français.

Nous sommes persuadés d'avance que certaines façons de procéder des fabricants anglais, ci-après décrites, les intéresseront au plus haut point :

“ La réputation des fabricants français de conserves de pois, est des plus grandes, et l'étroite étiquette de cuivre qui orne les boîtes des fabricants de Bordeaux et de Nantes est bien connue de tout épicier ayant une clientèle choisie.

“ La signification des mots “ Moyens,” “ Petits pois ” “ Choix,” “ Fins,” etc., a été autrefois, une source considérable d'ennui à maint commis d'épicerie de ce pays à l'exception des commis Canadiens-Français.

“ La réputation supérieure dont jouissent les marchandises françaises, et les méthodes spéciales usitées par les fabricants de conserves, leur a obtenu une distinction particulière, et le contrôle presque entier de ce genre de commerce.

“ Ce champ d'action est cependant en danger d'être envahi par les fabricants de conserves anglais qui dès maintenant font de bonnes affaires en vendant des conserves anglaises de “ Petits pois.” Ce commerce fait de rapides progrès grâce non seulement au tarif préférentiel ; et au peu d'élévation des prix de transport de Londres, comparés à ceux des ports français, mais encore grâce à la qualité des pois, qui sont proclamés égaux en tous points à ceux des meilleures marques françaises.

“ Les fabricants de conserves anglais ont évidemment fait de grands efforts pour perfectionner ces conserves et les résultats de ces efforts sont visibles dans la quantité sans cesse croissante des commandes par eux reçues depuis ces deux dernières années.

“ Les échantillons de leurs conserves de la présente saison, et qui sont maintenant entre les mains de leurs agents, non seulement ne montrent pas de faiblesse au point de vue de la qualité, mais au contraire, sont, s'il y a quelque différence, supérieur à tout ce qui a été produit en France jusqu'à présent.

Les pois sont conservés dans la pesante boîte de fer-blanc bien connue, avec la bonne vieille étiquette de cuivre, avec le contenu désigné en français, et il est impossible de les distinguer des boîtes de conserves venant de Bordeaux ou d'autres villes françaises.

“ Selon toute apparence les fabricants anglais, routiniers et conservateurs, sont à copier les méthodes des manufacturiers allemands, et disposent leurs marchandises comme les clients les veulent, et non plus comme ceux-ci “devraient les vouloir” et spécialement dans cette imitation des produits des fabricants de conserves français, ils essaient actuellement de supplanter ces derniers.

“ Et c'est particulièrement le cas au Canada, où le tarif préférentiel et le taux peu élevé des transports donnent aux fabricants de conserves anglais un réel avantage.

“ Le bas prix auquel les “ conserves anglaises de pois français ” peuvent être vendues au détailleur, déterminera certainement les marchands de gros à en pousser activement la vente, et le consommateur se déclarant pleinement satisfait du “ bouquet ” et de la qualité des conserves anglaises, il ne se passera de longues années avant que ce commerce ne se développe sur une grande échelle.”

O'est ainsi que s'exprime le journal anglais.

Que nos voisins d'Outre Manche aient fait du progrès dans l'art de conserver certains produits alimentaires, cela se peut, et nous ne pouvons que les en féliciter.

Qu'ils trouvent leurs produits égaux et même supérieurs à ceux des fabricants français et le proclament bien haut dans leurs journaux, c'est encore leur affaire, et nous savons à quoi nous en tenir sur la valeur de la réclame, à l'époque où nous vivons.

Mais qu'ils prennent ainsi nos boîtes, nos étiquettes, notre langue, et bientôt peut-être [pourquoi pas ?] notre signature pour, en fin de compte, tromper le client, nous trouvons la chose un peu forte, et nous protestons contre un tel sans-gêne, que notre confrère anglais, lui, trouve tout naturel, et même ingénieux.

Encore une fois, nous appelons sur ce point l'attention de nos compatriotes dont les intérêts doivent être gravement lésés par de tels abus.

DISTINCTION HONORIFIQUE

Nos lecteurs apprendront avec plaisir que M. le Comte de Siéyès, pendant plusieurs années Vice-Président de notre Chambre de Commerce, ancien Président de l'Union Nationale Française, et Président actuel de la Société des Vétérans de Terre et de Mer, vient d'être honoré par monsieur le Président de la République.

Depuis son arrivée au Canada, M. de Siéyès a pris une part très active à toutes les œuvres patriotiques et bienfaisantes, aussi avons-nous vu avec une grande satisfaction que, sur la proposition de monsieur A. Kleczkowski, Consul Général de France, à Montréal, monsieur le Président de la République a décerné une médaille d'or à M. de Siéyès, pour les nombreux services par lui rendus à la cause française au Canada.

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Bureau Principal, No 9, Place d'Armes, Montréal
Capital payé - \$823,000

Bureau d'Administration

Monsieur G. N. DUCHARME Capitaliste de Montréal	Président
Monsieur G. B. BURLAND, Industriel de Montréal.	Vice-Président
L'HON. LS. BEAUBIEN, Ex-Ministre de l'Agriculture	Directeur
Monsieur H. LAPORTE, de l'épicerie en gros Laporte, Martin & Cie,	Directeur
Monsieur S. CARSLÉY Propriétaire de la maison "Carsley Montréal	Directeur
Monsieur TANCREDE BIENVENU	Gérant-Général
Monsieur ERNEST BRUNEL,	Assistant-Gérant
Monsieur A. S. HAMELIN	Auditeur

Succursales

MONTREAL : 316, rue Rachel, coin de la rue St-Hubert ; 271 rue Roy, St Louis de France ; 1133 rue Ontario, coin de la rue Panet ;
Abattoirs de l'Est, rue Frontenac.
Berthierville, P.Q. ; D'Israeli, P.Q. ; St-Anselme, P. Q. ; Terrebonne, P. Q.
St-Guillaume d'Upton, P.Q. ; Pierreville, P.Q. ; Valleyfield, P.Q. ;
Ste-Scholastique, P.Q. ; Hull, P.Q. Cédar, Hull, P. Q.

Bureau des Commissaires-Censeurs

SIR ALEXANDRE LACOSTE, Juge en Chef de la Cour du Banc du Roi	Président
Docteur E. PERSILLIER LACHAPPELLE,	Vice-Président
L'Honorable ALE. A. THIBAUDEAU, Sénateur, de la maison Thibaudéau Frères, Montréal.	
L'Honorable LOMER GOUIN, Ministre des Travaux Publics de la Province de Québec.	
Docteur A. A. BERNARD	
L'Honorable JEAN GIROUARD, Conseiller Législatif.	

Département d'Epargnes

Emission de certificats de dépôts spéciaux à un taux d'intérêt s'élevant graduellement jusqu'à 4 p. c. l'an, suivant termes. Intérêt de 3 p. c. l'an payé sur dépôts payables à demande.

LIGNE "ALLAN"

Service direct le Havre-Montreal
Départs tous les 14 jours.

Frêt à des prix très réduits,

Passage en 2^{ème} classe fr. 225

PITT & SCOTT, Agents à Paris, 47 rue Cambon.

REVUE FINANCIERE

Depuis la publication de notre dernier Bulletin, le marché financier est resté ici assez stationnaire.

Cependant, les vacances tirent à leur fin, et la réaction inévitable se produira bientôt en conséquence.

On s'attend à une période de hausse pour l'automne ; du reste, la récolte sera bientôt chose accomplie, et son résultat aura une influence considérable sur l'état du marché.

Les grands spéculateurs de blé des Etats-Unis et du Canada sont à Winnipeg depuis la fin de Juillet, pour suivre de près le marché et surveiller leurs intérêts.

Les rapports sur cette récolte sont toujours excellents. Il est généralement cru qu'elle sera supérieure à celle de 1904 en quantité et qualité.

L'emprunt Japonais dont nous parlions dans notre dernier numéro, et dont la Banque de Montréal avait été chargée de faire souscrire une partie, a été enlevé avec une étonnante rapidité par les capitalistes de ce pays.

Cette souscription, ouverte le 12 Juillet à 10 heures du matin, a été close le même jour, à 3 heures de l'après-midi, avec plus d'offres qu'on n'en pouvait accepter.

Les dividendes suivants seront payés au cours du présent mois d'Août, par les principales Banques du Canada :

TRIMESTRIELS :

	P. C.	Date
Montreal Street Railway.....	1½	Août 1
Detroit United Railway.....	1¼	" 1
Montreal Power.....	1	" 15
Twin City com.....	1¼	" 15
Sovereign Bank.....	1½	" 15

SEMESTRIELS :

Bank of Nova Scotia.....	5	Août 1
Royal Bank.....	4	" 1
Banque Provinciale.....	1½	" 1
Bank of Yarmouth.....	2½	" 1
Laurentic Paper Co. common.....	3	" 5
Union Bank of Halifax.....	3½	" 3

Voici maintenant les rapports des derniers prêts dans les différentes Banques canadiennes :

Banque de Montréal.....	\$ 681,000
Banque du Nouveau-Brunswick.....	238,504
Banque de Québec.....	101,491
Banque de la Nouvelle-Ecosse.....	330,334
Banque de Toronto.....	1,215,975
Banque Molsons.....	411,211
Banque des Cantons de l'Est.....	146,775

Banque Union d'Halifax.....	467,498
Banque Nationale.....	447,055
Banque des Marchands du Canada.....	375,777
Banque du Commerce.....	1,033,184
Banque Royale du Canada.....	342,383
Banque de la Puissance.....	482,000
Banque d'Hochelega.....	358,917
Banque d'Ottawa.....	304,000

Deux opérations financières considérables ont été effectuées vers la fin du mois de Juillet.

La Province de Québec, qui voulait emprunter \$600,000 pour construire le Palais de Justice de Sherbrooke, avait demandé des soumissions, pour effectuer cet emprunt en obligations de 4 p. e. à vingt-cinq ans.

C'est la Caisse d'Economie de Québec qui a obtenu l'emprunt en question, à 101.75, c'est-à-dire, au plus haut prix qu'aient jamais obtenu des obligations de la Province de Québec.

D'un autre côté la ville de Montréal vient d'emprunter, pour une période de quatre mois et au taux de 3¼, deux sommes importantes, une de \$700,000, et l'autre de \$550,000 du Crédit Franco-Canadien, qui lui avait déjà avancé précédemment une somme de \$200,000 à 4 p. e.

Nous ne croyons pas que la ville de Montréal ait jamais pu obtenir de conditions plus avantageuses.

Le Crédit Foncier Franco-Canadien a encore fait, ces jours-ci, une avance de \$550,000 pour 6 mois, à 4 p. e. au gouvernement de la province du Nouveau-Brunswick.

S'il nous fait plaisir de constater l'excellence du crédit de la Province de Québec, et des autres provinces du Dominion, aussi bien que de celui de la ville de Montréal, nous ne sommes pas moins heureux de noter aussi que ce sont les capitaux français, par l'entremise d'une institution financière franco-canadienne qui ont obtenu la transaction des importantes opérations que nous venons de relater.

Nous remarquons également avec satisfaction que les capitaux français commencent à s'intéresser aux placements financiers en Canada.

Voici maintenant notre tableau mensuel des valeurs les plus importantes cotées en Bourse de Montréal, leur cours actuel, le dernier dividende annuel ainsi que le revenu pour cent basé sur le cours actuel :

Valeurs	Cours actuel.	Dernier dividende.	Revenu pour cent.
Canadian Pacific Railway.....	160	6	3.75
Montreal Street ".....	226	10	4.42
Toronto ".....	108	5	4.63
Detroit United ".....	93	4	4.30
Twin City R. T. Co.....	119	5	4.18
MacKay pfd.....	75	4	5.33
Montreal Light, Heat & Power Co.,	91	4	4.29

Valeurs (Suite)	Cours actuel.	Dernier dividende.	Revenu pour cent.
Dominion Coal pfd.....	116	8	6.89
N. S. Steel Common.....	64	6	9.33
“ pfd.....	63	8	12.69
Montreal Telegraph Co.....	163	8	4.91
Bell Telephone Co.....	153	8	5.23.
Ogilvie Milling Co. pfd.....	124	7	5.68
Montreal Cotton Co.	117	9	7.69
Bank of Montreal.....	260	10	3.85
Molsons Bank.....	228	9	3.94
Merchants Bank.....	163	7	4.29
Banque d'Hochelaga.....	140	7	4.98

Depuis que les principales Banques ont fondé des succursales un peu partout, dans le pays, on a remarqué un accroissement considérable de plus de cent pour cent dans les dépôts d'épargne qu'elles ont reçus, depuis 1899

L'argent ainsi déposé dans les trente-trois banques autorisées au Canada, atteint l'énorme somme de \$512,610,968, alors qu'en 1898, il ne dépassait pas \$223,000,000

Dans le même temps, les prêts se sont élevés de \$242,538,895 à \$546,077,894; le capital payé est passé de \$62,000,000 à \$82,000,000 et les réserves, qui sont considérées comme autant de capital additionnel, ont monté de \$27,000,000 à \$56,000,000.

Les rapports de ces différentes banques, récemment publiés, offrent également des chiffres intéressants.

C'est ainsi que la Banque des Marchands a signalé un profit net de \$649,237, dont \$200,000 ont été ajoutés au fonds de réserve, et \$74,197.20 ont été reportés à l'année suivante. La banque *Traders* a signalé un profit net de \$287,144.92, et \$300,000 de primes sur des nouvelles actions; une somme de \$400,000 a été transférée au fonds de réserve. Les profits de la banque *Sovereign* se sont élevés à \$134,000, les dépôts ayant augmenté de \$2,600,000 durant l'année, et l'actif de la banque ayant augmenté de \$8,604,000 à \$11,669,000; \$50,000 ont été transférés au fonds de réserve, et le capital de la banque a été augmenté de \$325,000. La banque d'Ontario a également augmenté son fonds de réserve de \$50,000, sur des profits s'élevant à \$152,583.34. Les profits de la banque de Québec, se sont élevés à 261,474.91; sur cette somme \$50,000 ont été ajoutés au fonds de réserve. La banque *Impériale* a augmenté son fonds de réserve de \$150,000, et son compte de profits et pertes de \$35,909.49, sur des profits nets s'élevant à \$510,951.22. La banque *Union* a signalé des profits nets pour l'année de \$382,173.80; dont \$100,000 ont été transférés au fonds de réserve.

STATISTIQUES MENSUELLES

Les tableaux ordinaires des statistiques mensuelles publiées par le Département des Douanes, n'ayant pas paru, ce mois-ci, nous donnons ci-dessous quelques notes relatives au commerce canadien, durant le mois de Mai et les dix mois précédents.

Durant le mois de Mai dernier, comme l'attestent les statistiques officielles, il y a eu une augmentation considérable tant dans les exportations que dans les importations.

Seules, l'agriculture et les manufactures offrent des chiffres inférieurs à ceux qu'elles accusaient en Mai 1904.

Quant à ce qui regarde la période de onze mois finissant avec Mai dernier, on constate que les importations ont augmenté de \$12,500,000, tandis que les exportations ont subi une diminution de \$10,000,000, laissant ainsi une augmentation nette de deux millions et demi de dollars dans le commerce total.

Cette diminution dans les exportations s'est manifestée surtout dans les produits suivants: mines, forêts, animaux, de la ferme et agriculture. Les manufactures et les pêcheries, ont au contraire, bénéficié d'une augmentation.

NOUVEAUX MEMBRES ADHERENTS

Notre Chambre de Commerce a reçu les adhésions suivantes depuis la publication de son dernier Bulletin :

- MM. BARNETT & ELICHAGARAY, Eaux de Vie, Cognac.
- GARRES-FOURCHÉ, Vins, huiles et vinaigres, Bordeaux.
- P. LAMBERT, Rhums de la Jamaïque, Marseille.
- LA MUTUELLE MODERNE, Société d'Assurances, Amiens.
- JACQUET, KLUG & Co, Eaux de Vie, Cognac.
- Ph VRAU & Co., Fils à coudre, Lille.
- L. ELICHAGARAY, Vins, Château La Chatolle, St Laurent, [Médoc].
- L. GUILLEMART, Vins de Champagne, Disy Epernay.
- MARGE, FILS & CIE, Pâtes Alimentaires, Lyon.
- BONDUEL HERMANOS, Agents représentants, Buenos Ayres.
- F. BOHLER, Ingénieur Constructeur, 22 rue Ponsalet, Paris.
- NUYENS & Co., Négociant en vins à Bordeaux, [France].
- MARIA GRIMAL, Fromages à Roquefort, France.

LEGISLATION DOUANIERE

Suivant une note émanant du département des douanes, et datée du 20 Juillet dernier, le cours des monnaies étrangères a été de nouveau déterminé pour ce qui concerne les calculs en matières douanières.

Nous en détachons les cours suivants, visant spécialement les monnaies européennes :

Pays.	Unité monétaire.	Valeur au cours du Canada.
Autriche-Hongrie.....	Couronne.....	\$0.20.3
Belgique.....	Franc.....	0.19.3
Danemark.....	Couronne.....	0.26.8
France.....	Franc.....	0.19.3
Empire d'Allemagne.....	Mark.....	0.23.8
Grèce.....	Drachme.....	0.19.3
Italie.....	Lire.....	0.19.3
Norvège.....	Couronne.....	0.26.8
Portugal.....	Milreis.....	1.08
Russie.....	Rouble.....	0.51.5
Espagne.....	Peseta.....	0.19.3
Suède.....	Couronne.....	0.26.8
Suisse.....	Franc.....	0.19.3
Turquie.....	Piastre.....	0.04.4

On s'attend maintenant à la révision générale du tarif, et une commission spéciale, composée de trois ministres, MM. Fielding, Paterson et Brodeur s'occupera d'étudier, durant ces vacances, la situation industrielle dans les différents centres du pays, et fera rapport de ses travaux à la prochaine session. Elle préparera un tarif maximum, un tarif minimum et traitera de la préférence Britannique.

Aucun changement important n'a été fait encore au tarif actuel, sinon pour les articles suivants, dont les droits ont été modifiés ainsi qu'on va le voir, par un règlement du Département des Douanes publié le 20 Juillet dernier, (1905).

Vins provenant de l'Afrique Sud.

"8a. Les vins de toutes sortes, excepté les vins mousseux, ne contenant pas plus de 40 p. c. d'alcool, importés en barils ou en bouteilles, (six bouteilles d'une pinte, ou douze bouteilles d'une chopine, formant le contenu d'un gallon), lorsqu'ils sont le produit ou la manufacture de toute colonie anglaise ou territoire du Sud-Africain appartenant à la convention de l'Union Douanière : 25 cents par gallon."

Ces colonies accordent, comme on le sait, une préférence de tarif au Canada. C'est sans doute en reconnaissance de cette faveur que tous les vins seront admis à l'avenir au Canada sans application du droit "ad valorem" et sans tenir compte de leur force en alcool.

Avoine roulée.

"50a. Avoine roulée : 67/10 de cent par livre."

D'après l'ancien tarif, l'avoine non moulue était frappée d'un droit plus considérable que celui qui grevait l'avoine roulée. Le changement opéré au tarif a corrigé cette anomalie.

Blanc de céruse.

"158a. Blanc de céruse sec, 30 p. c. ad valorem."

"158c. Blanc de céruse broyé dans l'huile, 35 p. c. ad valorem."

La Douane ne frappait autrefois ce produit que de 5 p. c. comme matière première provenant de l'étranger : le droit nouveau a pour but de protéger les raffineries de plomb de la Colombie Anglaise. De plus il s'est établi tout récemment à Montréal une usine fabriquant le blanc de céruse : celui-ci est donc taxé par le nouveau règlement comme produit partiellement fabriqué au pays.

Ciments de Portland.

"187.—Le ciment Portland, la chaux hydraulique, ou l'eau de chaux en barriques ou en caisses, le poids de l'emballage étant compris dans le poids imposé : 12½ cents par cent livres. En sacs, 12½ cents par cent livres, plus 25 p. c. ad valorem sur le sac.

Cette mesure a été prise, paraît-il, pour répartir plus justement les droits entre les ciments Belges et Anglais, importés en barils, et le ciment provenant des Etats-Unis, lesquels sont généralement expédiés en sacs au Canada.

Machineries et matériel de construction métallique des manufactures de sucre de betterave.

"505a.—Les machineries de toutes sortes, de même que les fers et aciers servant à la construction, lorsqu'ils sont importés sous les conditions établies par le Ministre des Douanes, pour servir dans la construction et le matériel de fabriques de sucre de betterave, et ce, jusqu'au trentième jour de Juin 1906 : en franchise."

Le même article existait déjà au Tarif, mais il était spécifié que l'effet devait en prendre fin au 1er Avril 1905. Comme on le voit, l'admission en franchise de ces machines et matériel a été prolongée de quinze mois. De plus l'article en question ne mentionnait que la machinerie, sans parler du matériel de construction métallique.

Machines pour le lavage de l'or.

555c.—Les machineries et accessoires de toutes sortes, non fabriqués au Canada, à l'usage exclusif du lavage de l'or, dans les concessions minières : en franchise, jusqu'au 30 Juin 1906."

Le même article existait également, mais l'effet devait en cesser au 1er Juillet 1905.

Mise en force des précédents règlements.

Les règlements qu'on vient de lire sont suivis de l'article ci-dessous, en fixant la durée et la date de mise en force :

" 10. Cet Acte sera mis en force le 7 Juillet, et aura son application pour toute marchandise importée ou enlevée des docks pour la consommation, à partir de ce jour ou après ce jour ; il est aussi appliqué aux marchandises antérieurement importées pour lesquelles aucune entrée pour la consommation n'a été faite avant ce jour, comme il a été prévu au cours de cet Acte. Il est toléré que le blanc de céruse sec, acheté le 6 Juillet, ou avant cette date, cette année, dans toute contrée hors le Canada, pour l'importation en Canada, avec preuve suffisante devant le ministre des Douanes, que l'achat et la vente ont été effectués le 7 Juillet, ou avant ledit jour, pourra entrer sous le régime du tarif douanier en force immédiatement avant ce jour, malgré l'augmentation des droits ordonnée par le nouvel Acte ; mais la faveur de cette exception cessera d'avoir force et effet après le 15 Septembre de la présente année."

AVIS AUX EXPORTATEURS FRANÇAIS

Les négociants ou industriels Français en relations d'affaires avec le Dominion doivent à partir de ce jour observer les avis suivants de la Douane canadienne en date du 1er Août 1905, pour éviter tout ennui avec cette dernière.

LES FACTURES DOIVENT INDiquer LE CONTENU DE CHAQUE COLIS.

Il est recommandé aux Exportateurs, dans leurs factures aux Importateurs en Canada :

1o. D'y faire figurer les marques et numéros de tous les colis expédiés.

2o. De désigner en regard de la marque et du numéro de chaque colis, toutes les marchandises contenues dans ce colis.

3o. Chaque colis devra porter sur son emballage, en caractères bien lisibles, une marque et un numéro, rendant le contrôle facile.

4o. S'il est renfermé dans un colis une marchandise ne figurant pas sur la facture, (POUR EVITER LA SAISIE,) le colis devra porter en plus de sa marque et de son numéro la désignation suivante : "1, 2 ou 3 Parcels enclosed", selon le cas.—Cette désignation sera répétée sur la facture.

5o. Les marchandises bénéficiant du tarif préférentiel anglais et certifiées comme telles, doivent être facturées séparément des autres marchandises.

**Impressions
Commerciales et
Artistiques**

en Noir
et en Couleurs



Reliure

Cartes, Circulaires,
Affiches, Livrets,

CATALOGUES

Brochures,
Journaux, Revues,
En-têtes de Lettres et de
Comptes, Enveloppes,
Etiquettes, Etc.

Livres-Blancs en tous genres

à des prix qui méritent considération.

Demandez-nous une soumission avant de placer votre prochaine commande d'Impressions ou de Reliure.

Phone, Main, 1656.

THE



**Montreal Printing & Publishing
Co., Ltd, 42, Place Jac.-Cartier, Montreal.**

LA SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Montréal, Canada.

Spécialité de placements au Canada

ACHAT ET VENTE DE VALEURS CANADIENNES.

Fonds d'Etat, obligations municipales, valeurs industrielles. (Chemins de fer, Tramways, Compagnies d'éclairage gaz, électricité, mines.)

Achats et vente de propriétés foncières du Canada, réception et transmission des coupons, dividendes, intérêts, loyer, etc.

Administration d'immeubles, garde de titres ; Coffres forts.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Docteur E. PERSILLIER LACHAPPELLE, Chevalier de la légion d'Honneur, administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien, commissaire-censeur de la Banque Provinciale, Montréal, *Président.*

RODOLPHE FORGET, de la maison L. J. Forget & Co., Agents de change, Montréal. Second Vice-Président de la Montréal Light Heat & Power Co.

Vice-Président.

Honorable J. A. OUMET, juge de la Cour du Banc du Roi, Vice-Président du Crédit Foncier Franco-Canadien, administrateur de la Banque d'Épargne Montréal.

Honorable CHAS. E. DELORIMIER, juge à la Cour Supérieure, Montréal. Honorable DAMIEN ROLLAND, Membre du Conseil Législatif, administrateur, de la Banque d'Hochelega, Montréal.

J. O. GRAVEL, commissaire-censeur du Crédit Foncier Franco-Canadien, Montréal.

A. E. deLORIMIER, Avocat, conseiller du Roi, Montréal.

JOSEPH ROBILLARD, négociant Montréal.

MARTIAL CHEVALIER, Directeur général du Crédit Foncier Franco-Canadien, conseiller du commerce extérieur, Montréal.

C. A. GIROUX, Directeur de la Banque d'Hochelega, Montréal.

Renseignements fournis gratuitement.

SECRETARE,

J. THEO. LECLERC,

30 rue t. Jacques, Montréal Canada

TRANSPORTS ET NAVIGATION

TRANSPORTS.—Le chemin de fer du Pacifique a l'intention de construire une double voie entre Fort William et Winnipeg, dans le territoire du Nord Ouest. La distance qui sépare ces deux villes est de 425 milles, environ 700 kilomètres. Le travail devra être accompli en trois ans.

Un fait qui s'est produit il y a trois semaines montre avec quelle rapidité se font les travaux sur les lignes de chemin de fer, aussi bien en Canada qu'aux Etats-Unis.

Le lundi, 17 Juillet dernier, un pont en bois traversant un des bras du lac Maggie, à 80 milles de Chapeau, sur la ligne du Pacifique Canadien, fut accidentellement détruit dans l'après-midi par un incendie. Aussitôt, une équipe d'ouvriers fut envoyée sur le lieu de l'accident. Le lendemain matin, à 7 heures les travaux commençaient, et le 19 Juillet à 11 heures du matin les trains circulaient sur le nouveau pont : celui-ci qui a 30 pieds de haut et 250 pieds de long, avait été construit en vingt huit heures.

On dit que le Pacifique Canadien étudie un projet ayant pour but de remplacer la vapeur par l'électricité, comme force motrice, sur ses trains de la Colombie Anglaise.

Voici un état des recettes des compagnies du Grand Tronc et du Pacifique Canadien durant la semaine du 15 au 21 Juillet des années 1904 et 1905 :

C. P. R.

“Recettes” du 15 au 21 Juillet 1905

1905.....	\$1,015,000
1904.....	959,000
Surplus.....	\$ 56,000

GRAND TRONC

“Recettes” du 15 au 31 Juillet 1905

1905.....	\$683,866
1904.....	671,816
Surplus.....	12,050

Lors de la prorogation du Parlement, vers la fin du mois dernier M. Emmerson ministre des chemins de fer, a fait devant la Chambre des Communes, un rapport sur l'état d'avancement des études préliminaires à la construction du Grand-Tronc-Pacifique.

D'après ce rapport, la Commission qui dirige ces études, a déclaré pouvoir commencer, avant la fin de l'année, à passer les contrats pour la construction de la Section Est.

L'ingénieur en chef de la Commission a, de plus soumis les plans et devis généraux à l'assistant ingénieur en chef du Grand-Tronc-Pacifique, qui les a discutés et approuvés.

D'un autre côté, une dépêche de Winnipeg annonce que les plans de la section allant de Winnipeg vers l'Ouest sont maintenant terminés, et que les travaux de construction vont commencer sans retard, près de Portage-la-Prairie. Dès les premiers jours d'Août on devait demander des soumissions pour l'établissement de 400 milles, environ 650 kilomètres de voie ferrée.

L'ingénieur en chef du Grand-Tronc-Pacifique est définitivement nommé : c'est M. B. Kelliser, Né en Irlande, en 1862, M. Kelliser a déjà prit part à la construction de nombreuses lignes de chemins de fer tant en Angleterre qu'aux Etats-Unis et au Canada. Tous les journaux de ce pays font l'éloge de cet homme distingué, et approuve sa nomination.

On annonce encore que l'Hon. M. Parent, ex-premier ministre de la Province de Québec, a été nommé, par ordre en Conseil, Président de la Commission de construction du Transcontinental. M. Parent a été l'un des plus énergiques promoteurs de la construction du Pont de Québec, et est encore un des hommes politiques les plus influents de la Capitale de la Province.

NAVIGATION.—L'Hon. M. Préfontaine, Ministre de la Marine et des Pêcheries, dont nous avons déjà relaté les travaux considérable pour améliorer la route du St Laurent, a fait accorder à son département les crédits nécessaires pour poursuivre la grande tâche qu'il a entreprise.

Les nouveaux crédits seront spécialement affectés à l'éclairage de nuit du chenal et des lacs. Ces améliorations vont entraîner une dépense de près de dix millions de dollars, mais, elles feront du St-Laurent une des voies navigables les mieux outillées et les plus sûres qui existent au monde, et forceront les compagnies d'assurances à diminuer leurs taux.

La navigation intérieure se ressent déjà de cet état de chose; le peuple voyage plus volontiers, et les statistiques démontrent que les compagnies de navigation du St Laurent entre Québec, Montréal et Toronto, ont augmenté cette année de 40 à 60 p. e. leurs recettes ordinaires.

Mais voici que, dès maintenant, après l'expérience de la Ligne Allan, dont le SS. Virginian a fait une traversée de 5 jours et 22 heures, d'Irlande au Cap Sydney, on annonce que le Pacifique Canadien va essayer de faire mieux encore.

Cette puissante compagnie fait construire dans les chantiers de la Clyde, deux grands transatlan-

tiques de 550 pieds de long et de 14,500 tonnes de déplacement. Ces navires pourront recevoir plus de 1,500 passagers, et auront une vitesse de 18 nœuds et demi à l'heure. Or, de Moville en Irlande, à Rimouski, au Canada, la distance étant de 2,289 milles marins : cette distance pourra donc être parcourue en 5 jours et 4 heures, ce qui réduit de 17 heures la traversée actuelle.

Le "Lucania" et le "Campania" ont traversé de Londres à New-York en 5 jours 23 heures et 25 minutes : les bateaux du Pacifique viendront de Londres à Montréal en 6 jours et 7 heures, le service postal gagnant ainsi le temps nécessaire au trajet entre New-York et Montréal.

Il n'y a pas de doute que si ces calculs se justifient la route du St-Laurent sera choisie par un nombre de voyageurs qui ne fera que s'accroître en proportion de la facilité et du confort de la traversée.

La Commission Internationale des voies d'eau s'est assemblée, comme nous l'avons dit dans notre dernier numéro, au Board of Trade de Montréal, le 13 juillet dernier. Devant les représentants du haut commerce et des associations maritimes, elle a exposé sa mission qui était de consulter la ville de Montréal sur un projet de construire une digue de 1200 mètres, pour élever le niveau du lac Erié.

Cette opération devant avoir pour résultat, au moins durant la construction de la digue, de faire baisser le niveau du St-Laurent, le Président du Board of Trade, après une longue étude de la question, protesta énergiquement contre toute tentative d'endiguement du lac Erié.

La Commission s'étant rendue à Kingston a reçu une semblable protestation de la part des Représentants des Expéditeurs de cette ville.

La Commission, a alors déclaré que rien ne serait fait qui put diminuer les droits de ceux qui habitent les rives inférieures du St Laurent.

Cependant, elle se réunira encore les 11 et 12 septembre à Buffalo, les 13 et 14, à Niagara, le 15 à Toronto, et le 16, à Hamilton.

LE CANAL DU SAULT STE-MARIE

Les 2 et 3 Août courant, on a célébré le cinquantième anniversaire du Canal du Sault Ste-Marie.

Beaucoup de nos compatriotes se demanderont sans doute ce qu'est ce canal du Sault Ste-Marie, dont le nom même leur est inconnu et quelle importance il peut bien avoir pour qu'on en fête ainsi le cinquantième anniversaire.

Voici quelques notions qui, croyons-nous les édifieront à ce sujet.

Ce Canal se divise en deux sections, l'une appartenant aux Etats-Unis, et l'autre au Canada.

Cette dernière a une longueur d'un peu plus de 2 kilomètres seulement, sa profondeur est de 22 pieds d'eau dans le prisme, avec 20 pieds et demi sur le brise de l'écluse à eau basse, ce qui équivaut à la profondeur de la section du canal située aux Etats-Unis.

L'écluse mesure 900 pieds de long, [près de 300 mètres par 60 de large], la hauteur de l'eau sur les seuils du canal, au plus bas niveau est de 20 pieds et quart, la largeur du canal, au fonds, est de 141 pieds, et, à la surface de l'eau, de 150 pieds.

Creusé à travers l'île Ste-Marie, le canal réunit les lacs Huron et Supérieur sur le territoire canadien ; il forme la dernière partie artificielle de la grande route maritime reliant Montréal à Port Arthur, dans la province d'Ontario.

Cette grande voie fluviale qui a une longueur de douze cent vingt-trois milles et quart, soit près de 2,000 kilomètres, suit le St-Laurent, traverse sept lacs, et parcourt 8 canaux d'une longueur totale de près de 73 milles et demi, soit près de 118 kilomètres.

Les navires océaniques peuvent donc, une fois rendus sur les côtes du Canada, au détroit de Belle-Isle, par exemple, s'avancer au cœur même de l'Amérique à Duluth, à Port Arthur, ou à Chicago, sur une distance de 2,343 milles, soit 3,769 kilomètres.

On conçoit l'importance d'une telle voie de communication.

Aussi, depuis sa création a-t-elle servi à un trafic de marchandises dont les statistiques ne laissent pas d'étonner.

En 1861, c'est-à-dire peu d'années après l'ouverture du canal, le trafic se chiffrait par 88,000 tonnes net, valant \$6,000,000 ; en 1891, ce même trafic s'élevait à 8,888,759 tonnes, d'une valeur de \$132,178,208, et en 1902, à 35,966,146 tonnes, évaluées à \$358,306,300 !

En une seule année (1902) la partie canadienne du Sault Ste Marie a donné passage à 4,729,268 tonnes de marchandises, transportées dans 5,043 navires ; à 27,911,287 boisseaux de blé et 3,661,904 boisseaux d'autres grains ; à 2,843,860 barils de farine ; 2,504,452 tonnes de minerai de fer, 6,563,835 tonnes de charbon, et 49,084,942 pieds de bois.

Quarante-cinq navires à vapeur de 225 pieds de long, ont été mis, cette année là en service sur le lac Supérieur.

935 navires enregistrés se sont servis des canaux et y ont passé 22,659 fois. Sur ce nombre, 851 étaient des navires américains ; 589 à vapeur et 262 à voiles ; leur valeur totale était de \$67,205,000. Il y avait 84 navires canadiens, 67 à vapeur, et 17 à voiles : d'une valeur totale de \$3,792,400. Les navires des Etats-

Unis ont transporté 96 pour cent du fret total et 28 pour cent du total des passagers : 64,848 tonnes de fret ont été transportées par des navires non enregistrés.

Il y avait 337 navires de 200 à 300 pieds de long, 189 de 300 à 400 pieds et 87 de 400 à 500 pieds de long et de 45 à 53 pieds de lège. Il y avait 133 bateaux à vapeur et 26 voiliers dont la capacité variait de 3,000 à 4,000 tonneaux ; 27 bateaux à vapeur et 11 voiliers entre 4,000 et 5,000 tonneaux ; 32 bateaux à vapeur et 7 voiliers entre 5,000 et 6,000 tonneaux et 37 bateaux à vapeur et 17 voiliers de 6,000 à 7,000 tonneaux 43 bateaux à vapeur et 2 voiliers entre 7,000 et 8,000 tonneaux et 5 bateaux à vapeur et 6 voiliers de plus de 9,000 tonneaux. La plus grande cargaison individuelle transportée par un bateau à vapeur a été de 8,441 tonnes nettes, et par une barge, 8,485 tonnes nettes.

Le chiffre total payé pour le transport de ce fret a été de \$26,566,189.40. La distance moyenne du transport de ce fret a été de 827.4 milles.

Le fret à destination de l'est a atteint un total de 33,275,989 tonnes, dont 3,334,952 tonnes pour les ports du lac Michigan, 1,412,434 tonnes pour les ports du lac Huron, 25,247,132 tonnes pour les ports du lac Erié, et 281,471 tonnes pour les ports du lac Ontario. Le Fret à destination de l'ouest s'est élevé à 5,685,157 tonnes, dont 5,346,410 tonnes venaient des ports du lac Erié.

Les principaux articles transportés ont été les suivants : Huile bitumineuse, 4,502,530 tonnes : farine, 8,910,005 barils blé, 76,730,965 boisseaux ; autres grains que le blé, 27,740,822 boisseaux ; dans ce dernier chiffre se trouvaient compris 16,301,130 boisseaux de lin. Minerai de fer, 24,277,555 tonnes nettes ; cuivre, 120,612 tonnes bois de construction, 1,091,471 mille pieds, mesure de planche ; il n'a été transporté qu'une seule tonne de minerai d'argent.

Le coût du fret par unité, a été comme suit : Sur la houille, \$0.45 par tonne ; farine, \$0.12 par baril ; blé et grain, \$0.19 par boisseau ; fer en gueuse, \$1.50 par tonne ; minerai de fer, \$0.68 par tonne ; bois de construction, par mille, \$2.45 ; marchandises en général, \$2.00 par tonne.

En 1904, le trafic du Canal s'est élevé à 32,000,000 de tonnes : celui du canal de Suez n'a été la même année, que de 12,000,000 de tonnes seulement.

Comme on l'a vu plus haut, la majeure partie de cet immense trafic se fait par la section américaine du canal, c'est-à-dire appartenant aux Etats-Unis, la partie canadienne, du reste, n'existe que depuis une vingtaine d'années, cependant le gouvernement des deux pays et les deux peuples eux-mêmes se sont unis

en des fêtes d'un caractère absolument international, pour célébrer le cinquantenaire de l'inauguration de cette grande œuvre qui a mis en communication la riche contrée du Lac Supérieur avec l'océan.

Ces régions, à l'époque de la construction du Canal, étaient presque inexplorées : ce sont elles, aujourd'hui qui fournissent les matériaux consommés par des aciéries gigantesques, et le canal est la voie par laquelle les récoltes recueillies dans les lointains sillons du Nord-Ouest, s'en vont alimenter les nations de l'ancien continent !

Disons encore que les statistiques montrent que loin de diminuer, cet immense mouvement commercial s'accroît d'année en année, et qu'on étudie dès maintenant la prochaine construction de nouvelles écluses, et l'élargissement du Canal qui sera bientôt devenu trop étroit.

VISITEURS DE FRANCE

Depuis le commencement du mois, plusieurs commerçants français ou représentants de maisons françaises, ont passé à Montréal, en voyage d'affaires.

Nous remarquerons, entre autres M. Marius Moutet, négociant en vins, de Lyon et M. Sgueglia, de Nice.

M. M. Moutet n'a fait qu'un court séjour à Montréal, d'où il est reparti pour New-York.

M. Sgueglia est le Directeur du Département Anglais de la maison Suault et Cie, huiles d'olives, à Nice. Il représentait également ici les intérêts de la maison A. C. Meukow, eaux-de-vie, à Cognac.

On signale également à Toronto la présence de MM. Chalas et Deromeau, ingénieurs français. Ces messieurs s'intéressent particulièrement à l'exploitation des mines de corundum, de nickel et de cobalt.

L'un de ces ingénieurs a déjà dirigé l'exploitation de mines de ce genre en Nouvelle Calédonie. L'autre est dit-on, chargé d'une mission officielle du gouvernement Français.

Nous sommes heureux de voir que les efforts de notre Chambre de Commerce, pour faire connaître les ressources commerciales et minières du Canada à nos compatriotes, ne sont pas demeurés vains. Beaucoup de ceux-ci, en effet, se dirigent maintenant vers ce pays pour y trouver des débouchés à leurs produits, ou de bons placements pour leurs capitaux.

Nous leur souhaitons plein succès et désirons ardemment voir leur exemple suivi.

LE DISCOURS DU BUDGET AU PARLEMENT CANADIEN.

L'abondance de matière nous a empêchés le mois dernier, de publier un résumé du discours sur le Budget Canadien, prononcé le 6 Juillet, au Parlement Fédéral, par l'Hon. M. Fielding, ministre des Finances.

Voici donc quelques notes et chiffres intéressants tirés de cet important travail.

Un surplus de 15 millions pour 1903-1904.— Monsieur Fielding en était à son neuvième exposé budgétaire annuel.

Il a annoncé que le résultat des opérations financières de l'année était satisfaisant, et justifiait, à peu de chose près, les prévisions du Gouvernement.

C'est ainsi que celui-ci qui comptait sur \$71.000.000 de revenus pour l'année finale 1903-1904, a vu s'élever la somme réelle de ces revenus à \$70.669.816.82, soit une différence en moins, de \$330.183.18.

Quant aux dépenses prévues elles étaient de \$54.500.000, et les dépenses réelles ont été de \$55.612.832.70, soit une augmentation de \$1.112.832.70. Ces dépenses ordinaires sont imputables au compte du revenu.

Celui-ci, du reste, accuse, dans ses principales branches, comme les douanes, les accises et le service des postes, par exemple, des augmentations considérables. Seule, l'administration des Terres de la Couronne a montré une diminution, causée, sans doute par le décroissement du revenu des terres du Yukon.

Le Gouvernement avait prévu un surplus de \$16.500.000 : le surplus réel a été de \$15 056.984,12. Ce chiffre, un peu inférieur à celui qu'on attendait, constitue néanmoins le surplus le plus considérable qu'on ait encore constaté dans l'histoire du pays.

Les dépenses à compte du capital qui avaient été estimées dans le dernier budget à \$11,500,000, n'ont atteint cette année que \$11,244,711.20.

Le gouvernement libéral constate donc qu'après huit ans de son administration, non seulement la dette publique n'a pas augmenté, mais il est permis d'espérer qu'elle va être réduite.

Depuis 1896 le règlement des comptes entre le gouvernement fédéral et les provinces, a augmenté la dette publique de \$278,232,232.94 soit une moyenne de \$34,779.11 par année. Or durant le même laps de temps le gouvernement, qu'avait prévu des surplus nets de \$57,880,091.22, a vu ceux-ci se monter réellement à \$56,473,076.04, soit une moyenne de \$7,055,634.50 de surplus par an.

On pourrait croire que dans un pays nouveau, comme le Canada, l'intérêt sur la dette publique a augmenté : c'est le contraire qui s'est produit. En

1897, en effet cet intérêt se chiffrait par \$9,202,659.43, tandis qu'en 1903-1904, grâce au fonds d'amortissement, il ne s'est élevé qu'à \$8,892,380.70.

Un surplus de 9 millions pour 1904-1905.—M. Fielding passe ensuite au rapport des opérations financières de 1904 1905.

Les comptes produits au ministère, au 6 juillet, accusent un revenu de \$40,934,371.14, pour les douanes, de \$12,461,113.42 pour les accises et de \$16,038,772.18 pour les autres départements, soit en tout 69,474,757.54 pour l'année fiscale expirée au 30 juin dernier

Si l'on ajoute à ce chiffre une somme de \$1,775,242.46 provenant des différents comptes non encore parvenus au ministère, le total du revenu sera porté à \$71,250,000, soit une augmentation de \$600,000 sur l'année écoulée.

Le total des dépenses a été de \$50,269,597.14. Si on y ajoute \$11,970,402.86 qui seront encore dépensés jusqu'à la clôture des comptes, on aura un total de \$62,850,000, imputable au compte du fonds consolidé.

Les dépenses de cette année ont donc dépassé de \$6,000,005 celles de l'année 1903-1904 : ce qui n'empêche pas de constater un surplus de neuf millions de dollars.

Les dépenses à compte du capital se sont élevées à \$12,500,000, qui ajoutés aux \$62,500,000 de dépenses du fonds consolidé, forment un total de dépenses de \$74,750,000 pour l'année 1904-1905. Or, si l'on considère que le chiffre des revenus, soit \$71,250,000 doit s'augmenter de la somme de \$2,250,000 représentant les intérêts sur les fonds d'amortissement de la dette publique, et figurant également au compte de dépenses dans les fonds d'amortissement, on verra que l'augmentation de la dette n'a été que de \$1,250,000.

Prévisions pour l'année 1905-1906.— Parlant de l'année fiscale qui s'ouvre, le ministre ajouta que les prévisions portaient les dépenses de cette année à \$66,889,898.30, y compris la somme de \$8,394,710.60 des estimés supplémentaires. Il convient d'ajouter à ce titre \$5,000,000 pour les estimés de la fin de l'année, et pareille somme pour ceux de l'année expirante ce qui porte le chiffre total des dépenses à \$71,889,898.30.

Le gouvernement s'attend, d'un autre côté, à ce que le revenu accuse une augmentation de \$700,000 à \$800,000 sur celui de l'année dernière.

Quant au compte du capital, les estimés se chiffrent à \$16,689,472.85.

Cette somme peut, au premier abord, paraître considérable, mais elle comporte les dépenses extraordinaires qui entraînera la construction du Grand-Tronc-Pacifique, et qui figurent dans les estimés, pour \$3,682,212.85.

Il est évident que les dépenses au compte du capital augmenteront durant la construction de cette voie immense, le Gouvernement ayant pris pour lui de payer l'intérêt de la somme que coûtera l'établissement de la section Est, jusqu'au complet achèvement de cette section.

Mais ce surplus de dépenses sera largement compensé par les avantages non moins considérables que retirera le pays de cette grande voie ferrée.

M. Fielding a également parlé de la prospérité des institutions financières canadiennes ; le seul département des Mandats-Postes a expédié en 1904-1905, \$8,000,000 à l'étranger.

Les emprunts du Gouvernement.—Le Ministre des Finances déclare ensuite qu'un seul emprunt \$5,000,000, va échoir à Londres, en Novembre prochain, chaque année, jusqu'en 1913, d'autres emprunts deviendront également dûs. Mais il ne sera pas nécessaire d'emprunter de nouveau pour couvrir ces échéances, le Canada jouissant d'un excellent crédit.

Il n'y a, du reste, pour le moment qu'un seul emprunt en cours, de \$3,000,000 placé à 2 p. c. sur le marché anglais, et qui sera dû au mois de Septembre prochain.

Comme on le voit par les chiffres donnés par le Ministre des Finances, au cours de son discours sur le Budget, la situation financière du Canada est des plus brillantes.

Les surplus proclamés par le Gouvernement sont évidemment une preuve de l'ère de prospérité actuellement traversée par le pays.

AUX COMMERCANTS ET INDUSTRIELS FRANÇAIS.

L'Union des Associations des Anciens Elèves des Ecoles Supérieures de Commerce, nous prie de publier qu'elle a organisé à Paris, 15-17, rue Auber, un bureau central de placement, commun à toutes les Associations, et qui peut fournir des employés de toute catégorie, pourvus d'une instruction professionnelle très développée et capables de satisfaire aux exigences les plus variées du commerce.

Elle dispose constamment :

10.—Des débutants qui désirent mettre en pratique en France ou à l'étranger les connaissances qu'ils ont acquises.

20.—Des employés déjà rompus aux affaires qui cherchent une situation plus en rapport avec leur âge, leur expérience et, quelquefois aussi, avec les capitaux dont ils disposent.

Les chefs de maisons étant, de leur côté souvent embarrassés de savoir où ils doivent s'adresser, pourront le faire aux bureaux de l'Union 15 rue Auber.

LA RECOLTE

La sécheresse dont a souffert la Province de Québec, au commencement d'Août, a quelque peu refroidi les belles espérances qu'on avait fondées sur la moisson. Cependant, il n'en reste pas moins vrai que la récolte générale du Canada sera une des plus abondantes que le pays ait encore produites.

Dans la province de Québec, le blé est beaucoup moins cultivé que dans le Manitoba, l'Alberta ou le Territoire du Nord-Ouest qui sont les véritables greniers d'abondance du Canada.

C'est donc les rapports qui arrivent de ces contrées qu'il faut considérer. Or, on estime que le seul territoire d'Alberta donnera cette année 8.000.000 de minots de blé soit 3.000.000 hectolitres.

Comme nous le disions dans notre numéro de Juillet on s'attend ici à une récolte d'au moins 90.000.000 de minots, soit 32.000.000 d'hectolitres.

M. William White, un des officiers du Pacifique dit qu'on aura besoin au Nord-Ouest de trente mille hommes pour aider à ramasser cette abondante moisson, la plus fructueuse dont l'histoire du pays fasse mention. Il espère que de ces milliers d'hommes qui iront répondre aux besoins de cette heureuse situation, une bonne partie restera augmenter la population de cette fertile contrée.

La récolte des pommes, qui ne sera pas extraordinaire dans la Province de Québec, donne au contraire dans Ontario les plus belles espérances.

C'est surtout, dans cette province, le Comté de Northumberland qui se fait remarquer par sa belle culture des pommes et l'importance de ses Vergers.

Or, dès maintenant, un grand nombre de cultivateurs ont déjà vendu leur récolte de pommes à des prix variant de 1000 à 1950 dollars.

En 1903 on a récolté dans le Northumberland 2,465,000 boisseaux de pommes ; en 1904, on en récoltait 2,911,000, et si les prévisions actuelles se réalisent, le chiffre de cette année dépassera encore ceux que nous venons de citer.

On s'attend ici à ce que la demande de l'Allemagne et de l'Autriche soit considérable, ce qui ferait monter les prix, et par conséquent les recettes.

L'hiver dernier les pommes canadiennes dites "Spies" se vendaient à New-York \$10 le baril, tandis que les meilleures pommes des Etats Unis étaient laissées à \$3 le baril.

Dans toute la région du Niagara, les apparences indiquent que la récolte des fruits sera plus forte que depuis quelques années, et les rapports reçus au département de l'Agriculture, des autres parties du Canada, indiquent également une année très favorable en fruits de toutes sortes.

OFFRES ET DEMANDES

1^o OFFRES D'AGENCE

VINS.

140. Une ancienne maison de Bordeaux demande un agent actif pour la représenter au Dominion.
141. Une autre maison du Bordelais demande un représentant au Canada. Affaires facilitées.
142. Une importante maison de Bourgogne se spécialisant dans l'exportation serait désireuse d'avoir une agence à Montréal.

ALIMENTATION.

143. Une maison d'exportation de fruits et conserves à Marseille demande un bon agent à Montréal ou grand centre canadien.

TISSUS ET NOUVEAUTÉS, MERCERIE.

144. Une maison Parisienne de tissus et nouveautés et lainages, demande un agent actif au Canada.
145. Une maison de St Etienne, demande un agent dans un grand centre canadien, pour la représenter dans le commerce des rubans, soieries et velours.
146. L'un des plus importants tissages d'ameublement et linge de table du Nord de la France, se spécialisant dans les articles riches, demande être représenté au Dominion.

147. Une fabrique d'aiguilles de Laigle (France) demande un bon agent au Canada.

DIVERS.

148. Une manufacture de lampes à arc, aux environs de Paris demande à entrer en relations avec importateurs canadiens.
- 149 Un négociant Français exportant le matériel de cuisine, acier, cuivre, demande être représenté au Canada.

II^o DEMANDES DE CAPITAUX ET D'EMPLOIS

33. Un Français, établi à Québec, inventeur d'appareils ignifuges, désirant exploiter son invention, s'associerait avec capitaliste.

34. Un compatriote, résidant dans la même ville, au courant de la fabrication et réparation d'automobiles également bon conducteur-mécanicien, recherche emploi à Montréal, Québec ou autre centre.

35. Un Français, 27 ans, marié, bonne instruction, actuellement à l'Île de la Réunion, désirant se fixer au Canada demande emploi dans les affaires, commerce de gros ou détail.

Les personnes qui désirent correspondre avec la Chambre de Commerce Française au sujet de ces Offres et Demandes d'Agence, sont priées de relater soigneusement le numéro sous lequel chacune d'elles a paru au Bulletin.

MEMBRES DE LA CHAMBRE

MEMBRES D'HONNEUR

- M. KLECZKOWSKI, Consul Général de France dans la Puissance du Canada, Montréal.
- M. COCHERY, Député, Ancien Ministre des Finances, Paris.
- M. J. SIEGFRIED, Député, ancien Ministre du Commerce, Paris.
- M. RICHARD WDDINGTON, Sénateur, Président de la Chambre de Commerce de Rouen.
- M. C. R. DES ISLES, Ministre Plénipotentiaire Honoraire de France, Montréal.
- M. G. BALZER, Agent Consulaire de France à Trois-Rivières.
- M. AUGUSTE GIRARD, Négociant, Ancien Agent Consulaire de France, à Montréal.

MEMBRES ACTIFS

- Aigneaux, Paul (d'), Directeur, pour le Canada, de la maison Révillon frères de Paris, 134, rue McGill, Montréal.
- Auzias-Turenne, R., agent consulaire de France à Dawson City, Klondike, Territoire du Yukon-Seatie-Wash., U. S. A., et Montréal.
- Beullac, Pierre, Avocat, 2, Place d'Armes, Montréal.
- Birchal d'Aoust, O., Financier, 147, rue Cherrier, Montréal.
- Chevalier, M., Directeur du Crédit Foncier Franco-Canadien, Conseiller du Commerce Extérieur de la France, 30, rue St-Jacques, à Montréal.
- Chouillou, C. Alfred, de la maison C. A. Chouillou et Cie, Importation et Exportation, 14, Place Royale, à Montréal.
- D. Sacourt, P., Industriel, 58, rue Wellington, Montréal.
- Des Etangs, George, Agriculteur, Distillateur, 127, rue Drummond, à Montréal, et à Beauharnois, P. Q.
- Devin, Ch., Représentant de commerce, 1108a, rue de Montigny, à Montréal.
- Dubost, Auguste, Marchand de nouveautés, 1127, rue Ontario, à Montréal.
- Galibert, Calixte, Tanneur, 929, rue Ste-Catherine, à Montréal.
- Galibert, Emile, Chevalier de la Légion d'Honneur, Conseiller du Commerce Extérieur de la France, de la maison C. Galibert et Fils, Commerçants en peaux et laines, 929, rue Ste-Catherine, à Montréal.
- Galibert, Frédéric, Fabricant de gants, 929, rue Ste-Catherine, à Montréal.
- Galibert, Paul, Tanneur, 18, rue Lemoine, à Montréal.
- Gosset, L., Agent, 71, rue Dubord, Montréal.
- Hamon, Louis, Commerçant, 246, rue Bishop, à Montréal.
- Jonas, Henri, Conseiller du Commerce Extérieur de France, de la maison Henri Jonas et Cie, Produits alimentaires et Essences, 389, rue St-Paul, à Montréal.
- Lair, Paul, Manufacturier, 1240, rue Notre-Dame, Montréal.
- Quittard, A., Agent, Great North Western Telegraph Building, Montréal.
- Revillon, Victor, Négociant, 77, rue de Rivoli, Paris.
- Revol, F., de la maison Perrin Frères, 230, rue McGill, à Montréal.
- Rougier, Victor, de la maison Rougier Frères, Importateurs de produits français, 1597, rue Notre-Dame, à Montréal.
- Salone J., Sous-Directeur de la maison Révillon Frère, de Paris, 134, rue McGill, Montréal.
- Savarin, Jules, Représentant de la Cie d'Assurances "La Métropolitaine", 1738, rue Ste-Catherine, à Montréal.
- Schwob, Moise, Importateur de montres et diamants, 574, rue Craig, à Montréal.
- Siéyès, J., (de), B. P., 327, Montréal.
- Variclé, Antoine, Dawson City, (Yukon) et Montréal.
- Variclé-Fortin, M., Dawson City (Yukon) et Montréal.

MEMBRES ADHERENTS

- Chambres de Commerce (Les) d'Avignon, d'Annonay, d'Alger, d'Angers, de Bordeaux, de Beauvais et de l'Oise, de Bayonne, de Boulogne-sur-Mer, de Calais, de Caen, de Dunkerque, d'Elbeuf, du Havre, de Honfleur, de Lille, de Limoges, de Lyon, de Marseille, du Mans, de Nantes, de Paris, de La Rochelle, de Rouen, de Roubaix, de Reims, de St-Etienne, de St-Nazaire, de St-Malo, de Toulouse.
- Abitbol, aimé, 6 Boulevard National, Oran. Dépositaire de la Raffinerie de Pétrole du Midi; Pluche & Cie, Paris; de la maison José Carsi et Brunet, Valence, [Espagne], Agent de la Société Anonyme des Raffinerie et Sucrierie Say, Paris, Agent pour le Maroc, de la Raffinerie et Sucrierie d'Egypte du Caire, et Exportateur de Liège et Peaux pour l'Amérique du Nord.
- Alioth, Marcel, Huiles d'olives, 22, rue St-Rémi, à Bordeaux.
- Alliaume, F., Cordons de montres, 10, rue Auguste Barbier, à Paris.
- Amieux, M., et Cie, à Chantenay-ès-Nantes, (L. I.).
- Anastay Frères, Savonnerie, Marseille.
- Anglade & Cie, Vins, Bordeaux.
- Antony, J., Laines, à Mazamet, France.
- Arvieux, Ch. A., Négociant, Cette.
- Association de la Soierie Lyonnaise, 27, rue Puits-Gaillet, à Lyon.
- Librairie Aubanel Frères, à Avignon.
- Audinet & Buhan, Vins, Bordeaux.
- Badin, A., Filateur, à Barentin-lès-Rouen, (Seine Infér.).
- Les Fils de P. Bardin, Vins, Bordeaux.
- Bajac, A., Constructeur de machines agricoles, à Liancourt (Oise), France.
- Bardou, J., Fils, Papiers à Cigarettes, Perpignan.
- Barnett & Elichagaray, Eaux de Vie, Cognac.
- Bazin, A., Broderies et Dentelles, Angers.
- Beaumont, S., et Fils, Epingles "La Perle", à Roubaix.
- Bergès, Corbin et Cie, Fabricants de produits chimiques et d'explosifs, à Chedde (Haute Savoie).
- Bertin & Cie, Colles et Gélamines, 21, rue Petite Biene, Nantes.
- Bernard, Bizac & Cie., Truffes, à Souillac (Lot), France. Représentés au Canada par MM. Henri Jonas & Cie, 389, rue St-Paul, à Montréal.
- Bertrand & Cie, Pâtes alimentaires, à Lyon et au Havre (France). Représentés au Canada par MM. H. Jonas & Cie, 389, rue St-Paul, à Montréal.
- Bertrand, Emile, Fabricant de colles et gélamines, à Annonay, France.
- Bertrand, Jules, Fabricant de colles et gélamines, à La Rochelle, France. Représenté par M. G. Vennat, 13, rue St-Jean, Montréal.
- G. Besse, Vins & Spiritueux, Bordeaux.
- Béziers, R. & Cie, Conserves Alimentaires, Lorient.
- Biscuits Pernot, [Manufacture des], 5 Usines, Direction Générale à Dijon, France.
- Blanc et Fils, Manufacturiers de pâtes alimentaires, semoules et tapiocas, à Valence-sur-Rhône, France.
- Blanc, Marius, 3 Palais de la Bourse, Marseille.
- Blanchard, G., & Cie., Conserves alimentaires, 215, rue de Belleville, à Paris. Représentés au Canada par MM. Henri Jonas & Cie., 389, rue St-Paul, à Montréal.
- Boissonnet, E., Porcelaine, St-Vallier, (Drôme).
- L. Boiteau & Cie, Cognacs à Angoulême.
- F. Bohler, Ingénieur Constructeur, 22 rue Ponslet, Paris.
- Bonduel Hermanos, Agents représentants Buenos-Ayres.
- Bon Marché, (Les Magasins du), à Paris, France.
- Borgeaud, Jules, Exportateur, à Alger.
- Bourgeois, Négociant, Vaudreuil Canada; et Paris, France.
- Bourgeois, E., porcelaines et cristaux, 21, rue Drouot, Paris.
- Firmin Brayer, Strickler & Cie, Commission, 37 Boulevard de Strasbourg, Paris.
- Brisebard, Ch., Horlogerie de précision, 23, rue Gambetta, Besançon.
- Brunet, Maurice, et A. Marchand, Représentation, 16, rue des Coutures St-Gervais, à Paris, France.
- Bureau International pour le Commerce et l'Industrie, Paris.
- Cailhol Tornatore, Fruits secs, 24, rue Pierre-Qui-Rage, à Marseille, France.
- Camus Frères, Eaux de Vie, Cognac.
- Canaud, Nordlindh & Cie, Agents Maritimes, à La Rochelle, Paillice.
- A. Carpentier & Cie, Vins, à Bordeaux.
- Carret, J. & ses Fils, Pâte Alimentaires, Lyon.
- Cartierferréol, Essences, rue du Chevalier Rose, 6, Marseille.
- Casiez Bourgeois, Chicorée, Cambrai Nord.
- Cauvin-Yvose, E., toiles écrués, 50, rue de Lyon, Paris.
- Cazanove, F., Liqueurs, 13, rue Turenne, à Bordeaux.
- J. Chaigneau & Cie, Vins, Bordeaux.
- Chancerelle, Alfred, Saumons à l'huile, Concarneau.
- Chandon & Cie, à Epernay, (Marne).
- Chatenet & Cie, Transitaires, 1, rue du Chapeau Rouge, à Bordeaux.
- Chambre Syndicale des Automobiles, 6, Place de la Concorde, Paris, France.
- Chambre Syndicale des Exportateurs et Importateurs de France, 10, rue de Lancry, Paris, France.
- Chambre Syndicale de la Fabrique Lyonnaise, 1, rue du Bât d'argent, Lyon, France.
- Chambre Syndicale de la Ganterie et des Peaux pour Gants, 10 rue de Lancry, Paris.
- Chambre Syndicale des Produits Pharmaceutiques, Paris.
- Chassaing & Cie, Négociants, Paris.
- Alexis Chaussepied, Vins mousseux, St-Hilaire, St Florent près Saumur.
- Chevalier-Appert, A., Conserves alimentaires, 30, rue de la Mare, à Paris.
- China Brun Perod & Cie, Distillateurs, Voiron.
- Coignet, Ed., Ingénieur civil, Officier de la Légion d'Honneur, 20, rue de Londres, à Paris, France.
- Compagnie d'Entreposage Frigorifique, Paris.
- Compagnies des Thés de l'Annam, 152, rue Consolat, Marseille, France.
- Cie Française de Câbles Télégraphiques, 39 Avenue de l'Opéra, Paris.
- Cie Générale des Produits Chimiques du Midi, Marseilles.
- Colcombet, F. & Cie, Manufacture de rubans, à St-Etienne, (Loire).
- Colcombet Frères, Vins de Champagne et de Bourgogne, à Mercurey.
- Coste, E., Commissionnaire, 14, rue Ausone, à Bordeaux.
- Cottet Frères, Lunetterie, à Morez-du-Jura.
- Couret Frères, Savonnerie, Marque à la Coquille, Marseille.
- G. Courtin, Conserves alimentaires, Concarneau.
- Crédit Lyonnais, Société Anonyme, capital entièrement versé: 250 millions Paris.
- Crouzet, H., Fondateur de cloches, à Louviers, France.
- R. Cusin Gogat, Ananas en conserves, Bordeaux.
- Damoy, Julien, Négociant, 31, Boulevard Sébastopol, Paris.
- Daure, Paulin & Cie, Laines et peaux, Mazamet, (Tarn).
- A. Debenedetti, Huiles de table, Nice.
- Deberny & Cie, Fondateurs en caractères 58, rue d'Hauteville, à Paris. Représentés au Canada par M. G. Vennat, 51 rue St-François-Xavier.
- Debouchaud & Cie, Fabrique de feutre en tous genres pour papeteries à Nersac, (Charente).
- Deburghraeve, J., Négociant en laines, à Orléans, France.
- Etablissements Decauville aîné, Chemins de fer et automobiles, à Petit Bourg.
- P. Defrénois, Directeur d'assurances, New-York.
- Desjallier-Deshusjes, Confiseries, à Versoisy, Suisse.
- Dejean, A., et Cie, Vins fins, 3 et 8, rue Minvielle, Bordeaux.
- Delacoste, Peaux de Chèvres, Alger.
- Emile Delahaye, Fabrique de toiles, teinturerie, Lille.
- Delarue & Cie, Négociants, Dieppe.
- Delettretz, Parfumeur, 15, rue Royale, à Paris, France.
- Delory, F., Conserves alimentaires, à Lorient. Représenté au Canada par MM. Henri Janos & Cie, 389, rue St-Paul, à Montréal.
- Demange, A., Viticulteur, 8, rue Arago, à Alger.
- Derungs Frères, Négociants, Lyon.
- L. Desbois, Voyages Maritimes, Paris.
- F. Dessandier & Cie, Eaux de Vie, Cognac.
- Dougados, E., et Cie, Laines, peaux et cuirots, Mazamet, France.
- Dubonnet & Fils, Liqueurs, Paris.
- Ducellier, Phares et Lanternes pour Voitures, 25 Passage Dubail, Paris.
- Dugué, L. L., & Cie, Commission et Exportation, Bordeaux.
- Duphot & Sardou, Eaux-de-vie, à Pons, près Cognac, France.
- E. Dupont et Cie, Brosserie, Tableterie, Boutonnerie, 44, rue Turbigo, Paris.
- Dupouy et Mayaudon, Vins et Liqueurs, 51, Quai des Chartrons, Bordeaux.
- Durand, A., Confiseur, à Carcassonne, (Aude), France. Représenté au Canada par MM. Henri Jonas & Cie, 389, rue St-Paul, à Montréal.

- Durand, Casimir, Laines et peaux, à Mazamet, (Tarn).
- Durenne, A., Hauts fourneaux et Fonderie, 26, rue du Faubourg Poissonnière, Paris.
- L. Elichagaray, Vins, Château La Chatoille, St-Laurent, [Médoc].
- Eschenauer et Cie, Vins, Bordeaux.
- A. W. Faber, Crayons, à Paris, et fabrique d'encre, de colle, de pastels, de couleurs pour l'aquarelle, etc., à Noisy-le-sec, [près de Paris].
- Feyret & Pinsan, Conserves alimentaires, Bordeaux.
- Fichot-Landrin, 15, rue Montorgueil, à Paris, (France). Représenté au Canada par MM. Henri Jonas & Cie, 389, rue St-Paul, à Montréal.
- E. Foucault & Cie, Eaux de Vie, Cognac.
- Fournier, V., & Cie, Cognacs, à Châteauneuf-sur-Charente, France.
- Les Fils d'Adrien Fournier, Tissage Mécanique, Oullins, [Rhône].
- Fromy & Rogée, Eaux-de-vie, à St-Jean d'Angély (Charente Inf.).
- Gaden & Cie., Vins, à Bordeaux.
- P. Gaisse & Cie, Eaux-de-Vie, Cognac.
- Garres-Fourché, Vins, huiles et vinaigres, Bordeaux.
- Vve Garres, Jeune et Fils, Conserves et pâtes alimentaires, 120, route de Bayonne, Bordeaux.
- H. Gallant et Cie, Rubans, Comines, [Nord].
- Gaucher, J., Armes, St-Etienne.
- Gély, Vins, Reus, Espagne.
- F. Geay, J. Bouget & Cie, Fabricants de dentelles et nouveautés, 9 rue du Bât d'Argent, Lyon.
- Généstal, H., & Fils, Négociants-armateurs, 44, rue de la Bourse. Le Havre, France.
- Geoffroy, Jacquet et Guillermin, Huiles, Marseille.
- Germain, Pierre, Vins de Bourgogne, à Beaune (Côte d'Or), France.
- Giraud, Joseph, Fruits, Roquevaire, (Bouches du Rhône).
- Giron Frères, Rubans de Velours, St-Etienne.
- Les Glaceries de St Gobain, Chauny & Cirey.
- Godet Frères, Cognacs, La Rochelle.
- Alexis Godillot Jeune, Conserves alimentaires, Bordeaux.
- Granoux & Cie, A., Appareils d'éclairage, 17, Boulevard d'Athènes, Marseille.
- Fred Gredy & Cie, Vins, Bordeaux.
- Grillet, Père et Fils, Dents d'Eléphants, 61, rue de Bretagne, à Paris, France.
- Maria Grimal, Fromages à Roquefort, France.
- Guichard, Potheret & Fils, Vins de Bourgogne, à Châlon-sur-Saône, France.
- L. Guillemart, Vins de Champagne, Dizy Epernay.
- Guinefolaud, L., Eaux-de-vie, à Angoulême, France.
- Guinet, A., & Cie, 18, rue du Griffon, à Lyon.
- Hamelle, H., Conseiller du Commerce Extérieur et membre du Conseil Technique de l'Agriculture Coloniale, 21 Quai de Valmy, Paris.
- Haran, E., Instruments de Chirurgie, 12, rue Lacépède, Paris.
- Hartaut, C., Fabrique de pâtes alimentaires supérieures, à Lyon.
- Heidsieck & Cie, Champagnes, Reims.
- Henrique, Louis, Député, Officier de la Légion d'Honneur, etc., Paris.
- Hernu Peron & Co., Transports, Paris.
- Hérubel, F., Produits chimiques, Petit Quévilly, près Rouen.
- Hollande, Fils, Bois exotiques, 114 rue de Charenton, Paris.
- Hollier-Larousse, Éditeurs, 17, rue Montparnasse, Paris.
- Houédry, Fils, Grainier, à Dol-en-Bretagne.
- Houédry, Louis, fils, Négociant, à Peterboro, (Ontario).
- Jacob-Coutelas, Vins de Champagne, à Cumières, près Epernay, [Marne].
- Jacquet, Klug & Co., Eaux de Vie, Cognac.
- Javelier-Laurin, Vins de Bourgogne, Gevrey-Chambertin.
- Jeanne-Julien, G., Directeur Cie Générale Eaux Minérales, 13 Taitbout, Paris.
- Jobit, Ch., & Cie, Vins et Liqueurs, Cognac.
- Johnston et Fils, Vins, Bordeaux.
- H. Jouisse, Fabrique de Produits Pharmaceutiques, Orléans.
- Kampmann [Etablissements], Chapeaux de paille, à Epinal [Vosges]. Représenté à Montréal par M. G. Vennat, 51 rue St-François-Xavier.
- Koenemann, Ch., Maquettes dorées, 144, Boulevard de la Villette, Paris.
- Labrucherie, Vincent, propriétaire de placers, à Dawson City, (Yukon).
- L. Lacroix Fils, Papiers à cigarettes, Angoulême.
- Laforest, J., Amandes, Aix-en-Provence.
- Lailler & Cie, bretelles, Rouen.
- P. Lambert, Rhums de la Jamaïque, Marseille.
- Lambert-Violet, Officier de la Légion d'Honneur, membre et gérant de la société Violet Frères, maison unique pour le "Byrrh", à Thuir (Pyrénées Orientales).
- Langenhagen (de), G., Manufacture de chapeaux, 150, rue Jeanne d'Arc, à Nancy.
- Lapointe, H. & Cie, Montures pour parapluies et ombrelles, 1, route d'Orléans, à Arcueil (Seine).
- Laroche-Joubert & Cie, Papeterie coopérative, à Angoulême.
- Latrille, J. Fils, Négociant, Bordeaux.
- Lemarquis, Georges Administrateur judiciaire au Tribunal civil de la Seine, 3, rue Louis-le-Grand, à Paris.
- Leroy-Moulin, Fruits, à Ferrière, près Gournay-en-Bray, (Seine Inf.).
- Levallois & Cie, Négociants, rue du Sentier, 24, Paris.
- LeVasseur, A., & Cie., Editeurs, 33, rue de Fleurus, à Paris, France.
- LeVasseur & Deschamps, Négociants, Quai du Havre, 200, à Rouen.
- Louis Landeau, 1 rue Gounod, Lille St-Maurice.
- S. Laprevote & Co., Colles et Gelatines, Lyon.
- Léon Lhomer, fleurs artificielles, Paris, 47, rue de Sèvres.
- Lichtwitz & Cie., Commission-exportation, à Bordeaux (France). Représentés au Canada par MM. Henri Jonas & Cie, 389, rue St-Paul, à Montréal.
- Louit Frères & Cie, "Chocolat Louit", Fabricant de la "Moutarde Diaphane", conserves alimentaires, à Bordeaux.
- Loewengard & Cie, Soieries, Lyon.
- Lung Frères, Vins, 9 Boulevard de la République, à Alger.
- R. Mabileau & Cie, Vins Mousseux à St-Hilaire-St-Florent près Saumur.
- Magnier, A., & Cie, Eaux-de-vie de Cognac, Blanzac, Cognac, France.
- Mahieuc, G., Extincteurs-Ignifuges, 62, rue St-Denis, à Asnières.
- A. Maignot, Directeur de Papeterie à Croth-Sorel, [Eure], France.
- Mamias, V., Confitures, à Bar-le-Duc (Meuse), France. Représenté au Canada par MM. Henri Jonas & Cie, 389, rue St-Paul, à Montréal.
- Marceau, M., Vins, 55, rue Minvielle, à Bordeaux.
- Marcilly, (de), P. Frères, Vins de Bourgogne à Chassagne Montrachet, (Côte d'Or).
- Marge, Fils & Cie, Pâtes Alimentaires, Lyon.
- Marliagues & Fils, Fruits confits, à Apt, (Vaucluse).
- Martin-Zédé, Geo., Boulevard Courcelles, Paris.
- J. Bte Martin, Velours et peluches, Lyon.
- Mayrargues, Fils & Cie., Huiles, Nice.
- Menier, H., Ingénieur, 8, rue Alfred de Vigny, Paris.
- Menier, Fabricant de chocolat, 56 rue de Châteaudun, Paris.
- Mercier, E., Vins de Champagne, à Epernay.
- Mero-Boyveau, A. Sittler, Successeur, Parfumeurs, Distillateurs, Grasse, représenté à Montréal par M. Gaston Vennat, 51, François-Xavier.
- A. C. Meukow, & Co., Cognacs, à Cognac.
- Mirc et Saulière, Caoutchouc, 5 bis, rue Esprit des Lois, Bordeaux.
- Mongin-Dupont, Eaux-de-vie, à La Rochelle (France).
- Morch, P. W., Fils, Commission, consignation et transit, à La Rochelle (Charente Inf.).
- J. Morin, Bois Cintrés, Mohon, Ardennes.
- Mouraud, G., Bois, Chantenay, près Nantes.
- J. Mousnier & Cie, Produits Pharmaceutiques, Sceaux.

- Moyet, Gauthier & Cie, fine Champagne, Cognac, France.
- Muller, R. C., & Cie, Conserves, Cours du Chapeau Rouge, Bordeaux.
- G. H. Mumm et Cie, Champagnes, Reims.
- Mutuelle de France et des Colonies, Place de la République, Lyon.
- La Mutuelle Moderne, Société d'assurances, Amiens.
- Myard, Henri, Administrateur, Ile d'Anticosti.
- Noilly, Prat & Cie, Exportateurs, Marseille.
- Nuyens & Co. Négociant en vins à Bordeaux, France.
- G. Oudineau, Fabricant de lingerie, 39, rue d'Aboukir, Paris.
- Pellisson, Père & Cie, Eaux-de-vie, à Cognac, France.
- Pernod, Fils, Liqueurs, Pontarlier, Doubs.
- Perodeau & Co., Succrs. de J. O. Briand & Co., Eaux-de-Vie, Cognac.
- Perrier, Gabriel, & Cie, Vins de Champagne, à Châlons-sur-Marne, (Marne).
- Perrin Frères & Cie, Gants, 230, rue McGill, Montréal, et Grenoble, France.
- Pfeifer-Brunet, Fourrures, 17, rue de l'ancienne Comédie, Paris.
- Vve Pommery, Fils et Cie, Champagnes, Reims, [Marne].
- Comptoir des Pierres Fines reconstituées 3, rue Bourdaloue, à Paris.
- Pignol, P., Rubans et velours, 8, rue du Treuil, à St-Etienne, (Loire).
- Parfumerie Ed. Pinaud, 18, Place Vendôme, Paris.
- Planchat, H., à Dawson City, (Youkon).
- Plisson, P., Vins et liqueurs, à Indian Head (Territoires du Nord-Ouest Canadien).
- De Possel, Fils, Huiles, Marseille.
- Poure & Cie, Fabricants de plumes métalliques, 107, Boulevard de Sébastopol, à Paris.
- Price, L. A., Conserves, à Bordeaux, France.
- Potin, Félix, Boulevard Sébastopol, à Paris.
- Procop, A., & Cie, Fabricants de feutres, à Nersac (Charente).
- Puet, E., Eaux-de-vie, à St-Jean d'Angely, (Charente Inférieure).
- A. Puget, Huiles, Marseille.
- Raffineries d'Huiles d'Olives de Nice, Nice.
- P. Raguet Fils & Vignes, Ft. de Bonneterie, Troyes.
- A. Raymond, Fabrique de boutons et agrafes pour ganterie et chaussures, à Grenoble, France.
- Raoul-Duval & Cie, E., Négociants, Le Havre.
- J. Ranson & Cie, Eaux de Vie, Cognac.
- Reggio Léopold, Savonnerie, 15, Boulevard de la Liberté, à Marseille.
- Louis Régnier, Vins et Eaux-de-Vie, Dijon
- Jules Régnier & Co., Régnier, Moser & Co., successeurs, Grands Vins de Bourgogne, à Lyon.
- Renault, Ed. & Cie, Cours St-Médard, Bordeaux.
- Requillart & Fils, Fabricants de tissus, Place Chevreul, à Roubaix, (France).
- Revillon, Anatole, 77, rue de Rivoli, Paris, France.
- Révillon Frères, Fourrures, 77, rue de Rivoli, à Paris, France.
- Reymondet et Gruet Frère, Pipes, St-Claude [Jura].
- Reynier Frères, Gants à Grenoble.
- Ricord & Fils, Vins et spiritueux, Quai du Canal, 9 et 14, Marseille, France.
- Rio, LeGall et Audignan Frères, Quai de la Fausse, Nantes.
- Richard, Philippe, Distillateur, à St-Jean d'Angely, Charente Inf.
- Rivet, A., Avocat défenseur au tribunal de Commerce de la Seine. Avoué chargé de mission du Gouvernement Français aux Etats-Unis, 8, rue de la Michodière, Paris.
- Robert, Jules, Vins, Saumur.
- Albert Robin & Cie, Négociant en Eaux-de-Vie de Cognac, à Cognac, [Charente].
- J. Robin & Cie, Spiritueux, Cognac.
- Rolland, Jacques, Grainetier, à Nîmes, France.
- E. Sage, Dansse & Cie, Huiles d'Olive, Bordeaux.
- Saint-Genis, Soieries, 2, place des Terreaux, Lyon.
- Saint-Jean, G. (de), Ingénieur, Paris.
- Saizet Lenique, Champagnes, Dizy, Epernay.
- Sala, Paul, Vins et liqueurs en gros, à Winnipeg (Manitoba).
- P. Salin, Fils aîné, Vins, Bègles, [Gironde].
- Salvaing Jeune, Laines brutes, Mazamet, [Earn].
- Saudinos-Ritouret, D., Manufacture d'articles de religion, 2, 4 et 6, place St-Sulpice, Paris.
- Sayer, George, Eaux-de-vie, Cognac.
- Schmidt Carl, J., représentant de commerce, Hambourg, Allemagne.
- André Scrive, Fils de lin à coudre, Lille.
- Edouard Shaki, Agent Transitaire, Le Havre.
- Siegfried, Jules, Fils & Cie, Fabricants d'extraits de bois de teinture, 40, rue Demidoff, au Havre.
- Société des Affréteurs Réunis, 40, rue de Paradis, Paris.
- Société Française pour la fabrication de tubes, à Louvroll (Nord).
- Société Vve Hasslaurer, de Champeaux & Quentin, Fabricants de pipes en terre, 2, rue de Bondy, à Paris. 2 Représentés au Canada par MM. Génin Trudeau & Cie, 1670 et 1672, rue Notre-Dame, à Montréal.
- Société Anonyme des Eaux de Vittel.
- Société Anonyme des Tanneries et Corroiries de Maroilles.
- Société Chimique des Usines de Rhône Anciennt; Gillard, P. Monnet & Cartier, Société Anonyme au capital de 3,000,000 de francs à St-Fons, près Lyon.
- Société des Assurances Françaises, No 10, Avenue Trudaine, Paris.
- Société Générale de Bonneterie, Troyes.
- Société Oléicole de Sfax, Marseille.
- St. Priest, Moyet, Noix, Vinay, Isère.
- Suaut & Cie, Huile d'olive, Nice.
- Syndicat Général des Grains, Graines, Farines, Huiles, Sucres et Alcools, à la Bourse de Commerce, Paris.
- Syndicat des Industries Electriques, Paris.
- Taffin, Editeur, 24, rue Charles de Muysart, à Lille.
- P. Taillan & Cie, Vins apéritifs, Cette.
- Tarut, A., Dawson City.
- Taste & Lagarde, Fruits à Gourdon, Lot.
- Toursier, H. & Cie, Vins, à Bordeaux, France.
- Trochu, A., Calgary, Territoire du Nord-Ouest.
- Union (L'), Cie d'Assurance, 15, rue de la Banque, à Paris.
- Union Villeneuve, Conserves, Ville-neuve-sur-Lot.
- Vennat, Gaston, Importation, exportation, 51, rue St-François-Xavier, Montréal, 76, rue du Pont, Québec.
- Vennat, Raoul, 63, Marie Anne, à Montréal.
- Verdier, Dufour & Cie, Négociants, rue de Crimée, 251, Paris.
- Vergnaud, Ph., à Terrasson, (Dordogne).
- A. Vero, Eaux de vie, La Rochelle.
- Vilmorin Andrisex & Co., Marchands Grainiers, Paris.
- Ph Vrau & Co., Fils à coudre, Lille.
- Walbaum, H. & Tosetti, Dunkerque.
- Warot, Joseph, Négociant, Alger.
- Youghapèrian, Représentant de commerce, Braïla, Roumanie.